

# Master 1 Mention Biodiversité Ecologie Evolution (BEE)

## Parcours Biodiversité : Fonctions et conservation (BFC)

### Objectifs de la formation :

Le master BEE-BFC a pour but de former des spécialistes de haut niveau capables d'identifier, de comprendre et de résoudre des problèmes environnementaux ayant trait à l'écologie et à la biologie évolutive, et notamment ceux relatifs à l'analyse de la biodiversité, à la gestion des espèces et des espaces, à la valorisation du patrimoine naturel et à la restauration des milieux. Les étudiants, amenés à devenir de futurs chercheurs ou cadres ingénieurs doivent être en mesure de développer des activités de recherche, d'ingénierie, d'expertise et/ou de gestion, de façon autonome et en intégrant la diversité des enjeux, des acteurs et des échelles spatio-temporelles. Cette formation vise à renforcer les compétences naturalistes, l'esprit critique des étudiants et leur faire acquérir une démarche scientifique objective, robuste et intégratrice. Les compétences de communication, de travail en équipe et de gestion de projet sont également largement développées à travers divers ateliers de mise en situation.

### Conditions d'accès

Du fait de la composante biologique et écologique des enseignements, peuvent postuler à cette formation principalement les étudiants titulaires d'une Licence en Sciences de la Vie ou Sciences de l'Environnement.

Un dossier de candidature doit être obligatoirement renseigné pour l'inscription dans cette formation.

Tout étudiant désirant suivre cette formation doit remplir en ligne un dossier de candidature sur l'application e-candidat (voir site du CTES). Les démarches de candidature s'effectuent en ligne via l'application eCandidat (<https://candidatures.univ-amu.fr/>).

L'accès est également possible après prise en compte des études antérieures, expériences professionnelles ou acquis personnels. Des dispenses d'unités d'enseignement par Validation d'Acquis de Connaissances (VAC) peuvent être accordées, sur demande de l'étudiant, par les responsables de formation après analyse du DDC.

### Durée des études et Organisation des enseignements

Chaque formation proposée par le CTES est identique à celle proposée en présentiel ; elle est composée d'Unités d'Enseignement (UE), de 3 à 6 crédits (ECTS). Elle est encadrée par des équipes pédagogiques composées d'enseignants-chercheurs de l'Université d'Aix-Marseille.

Les enseignements des différentes UE sont organisés suivant un calendrier annuel d'octobre à mai.

La durée des études du M1 est de 2 ans. Les étudiants ne peuvent donc s'inscrire qu'à une période (équivalent du semestre) par an. Il est possible de demander une dérogation pour suivre le M1 en un an mais uniquement dans des cas très précis comme l'obtention d'un congé de formation auprès d'un employeur par exemple. Deux sessions d'examen sont organisées pour le M1 (juin et septembre).

### Schéma des enseignements

Codes UE	Intitulés	ects
Période 1 : Semestre 1		
	SIG - Traitement des données	6
BE11	Démarche scientifique en écologie	6
BE12	Ecologie fonctionnelle et écosystèmes	3
BE13	Ecosphère et environnement	3
BE14	De l'évolution à la diversité du vivant	3
BE15	Méthodes en écologie	6
BE16	Des populations aux communautés	3

Période 2 : Semestre 2		
	Anglais	3
	Ecologie numérique	3
	Stage	6
BF21	Ecologie chimique	4
BF22	Ecologie comportementale et interactions biotiques	4
BF24	Structure et dynamique du paysage	3
BF23	Ecologie rétrospective	3
BF25	Le sol vivant	3

### **Modalités d'inscription**

Se reporter à la procédure générale d'inscription décrite sur le site du CTES et prendre en compte les modalités spécifiques suivantes :

- **Etudiants (passent les examens et doivent faire les TP)**

Une inscription administrative est prise à l'année de Master.

Une inscription pédagogique est prise à chacune des UE. Les listes d'émargement aux examens sont arrêtées à partir des inscriptions pédagogiques aux UE.

- **Auditeurs libres (ne passent pas d'examen et ne font pas de TP mais peuvent faire les exercices et devoirs)**

Ils prennent une inscription administrative à l'année (tarif auditeur libre d'AMU) et une inscription pédagogique aux Unités d'Enseignement (UE) de leur choix suivant le statut d'auditeur libre d'AMU. Il est conseillé de prendre l'avis du responsable pédagogique pour l'élaboration de son projet de formation.

### **Contrôle des connaissances**

- **Sessions d'examen**

Deux sessions d'examen sont organisées (l'une en juin et l'autre en septembre) ; un étudiant ne peut se présenter qu'aux épreuves des enseignements auxquels il s'est inscrit pour l'année universitaire en cours ; les épreuves non présentées à la première session, peuvent l'être à la seconde. Les Travaux Pratiques et l'école de terrain n'ont lieu qu'à la première session.

Pour les étudiants résidant hors France métropolitaine, il est possible sous certaines conditions de passer les examens en centre délocalisé d'examens. Des informations plus détaillées seront données en début d'année aux étudiants inscrits sur la plateforme AMETICE.

**ATTENTION : Aucune demande de centre extérieur ne sera accordée pour la session de juin.**

- **Épreuves de contrôle**

Un contrôle des connaissances est organisé pour chaque UE de la formation ; il peut comporter un ou plusieurs des éléments notés suivants :

- une épreuve écrite
- des travaux pratiques
- une soutenance orale
- des devoirs en cours d'année (note de contrôle continu)

La note d'UE est calculée à partir de ces éléments selon les modalités propres à chaque UE (voir modalités de contrôles des connaissances-MCC affichées en début d'année sur la plate-forme du CTES).

- **Règles de validation et de progression**

Pour les règles de validation et de progression, l'étudiant se référera au cadrage de l'OSU Pytheas (<http://www.pytheas.univ-amu.fr/?-Documents-officiels->).

- Priorité

En cas d'inscription sur plusieurs niveaux d'un même parcours, la présentation des examens du niveau inférieur est prioritaire.

**Responsables pour le télé-enseignement (TE), et Renseignements pédagogiques**

<i>Responsables parcours</i>	<i>Secrétariat pédagogique :</i>
Anne BOUSQUET-MELOU - M1 BFC 04 13 55 12 20 Catherine FERNANDEZ – M2 BIOEFFECT 04 13 55 12 22 <a href="mailto:masterset-beectes@osupytheas.fr">masterset-beectes@osupytheas.fr</a>	Stéphanie BOSIO 04.13.55.05.15 <a href="mailto:stephanie.bosio@univ-amu.fr">stephanie.bosio@univ-amu.fr</a>